

10 août 1761 :

Projet établi par l'ingénieur Cheneval pour la construction d'un pont en pierres à édifier sur le torrent de la Menoge à l'endroit des « planches de Trébille » entre Vétraz et Arthaz

12 mai 1762 : Le projet est adopté

15 juin 1762 :

Acte d'adjudication des travaux en faveur des entrepreneurs Claude Jacques Denarié et Michel François Favre, de Morillon

21 juin 1762 : Démarrage des travaux

Septembre 1770 :

Le pont est enfin achevé, après de nombreuses péripéties dues notamment à la mauvaise foi manifeste des entrepreneurs pour l'approvisionnement des pierres de qualité nécessaires à la construction

1834 : Reconstruction du mur aval RD

Début 1839 :

Avant-projet de rectification de la partie de route provinciale reliant Bonneville à Genève située entre la vieille église d'Arthaz et le ruisseau de la grotte à Vétraz (sur une longueur de 4 782 m)

1er septembre 1842 : Projet présenté par l'assistant Francoz, non approuvé

2 décembre 1843 : Projet amélioré par l'ingénieur Brad, non approuvé

21 mars 1846 :

Projet établi par l'ingénieur Marsano qui propose l'exhaussement du pont par un étage supplémentaire

2 mars 1847 : Le projet Marsano est approuvé

27 mai 1847 :

Acte d'adjudication des travaux en faveur des entrepreneurs Jacques Péraldo et Pierre Zorio

Début juin 1847 :

Début des travaux, qui commence par l'aménagement d'une déviation et la construction d'un pont provisoire à l'amont de l'ouvrage existant

19 décembre 1849 : Ouverture de la route au public

Juillet 1850 : Ouverture du pont au public

15 décembre 1951 :

Marché passé avec l'entreprise Pascal Cassel, d'Arthaz-Pont-Notre-Dame, pour le remplacement du pavage en galets existant au-dessus du pont inférieur entre les voûtes de l'étage supérieur par un dallage en béton de ciment

26 novembre 1954 :

Marché passé avec l'entreprise Bachy pour la consolidation des pilastres :

- Mise en place de 22 tirants horizontaux diam. 40 mm (10 en rive gauche et 12 en rive droite), revêtus d'une peinture anti-rouille et de produits bitumineux, scellés dans les maçonneries (par injection gravitaire d'un coulis de ciment dans des trous obliques aux extrémités) dans des forages diam. 50 à 75 mm, et équipés de plaques de répartition
 - Mise en place d'épingles scellées dans les maçonneries (répartition)
 - Injection dans les maçonneries et rejointoiement des parements
- Réalisation de trous de drainage diam. 60 mm dans les murs - les plaques de réparation des tirants furent fabriquées par les Ateliers de Grosses Chaudronneries et Constructions Métalliques de Terrenoire (Loire)

28 novembre 1955 :

Marché passé avec l'entreprise Pascal Cassel pour :

- Le remplacement des parapets en maçonnerie par des barrières en béton armé sur les murs des voies d'accès rive droite
 - Le rejointoiement des maçonneries de ces murs
- La construction d'un massif en béton pour la protection amont de la culée rive droite contre les eaux de la Menoge

23 novembre 1957 :

Marché passé avec l'entreprise Henri Cassel (fils et successeur de Pascal) pour :

- Le remplacement des parapets en maçonnerie par des barrières en béton armé sur les murs des voies d'accès rive gauche
 - Le rejointoiement des maçonneries de ces murs

31 octobre 1959 :

Marché passé avec l'entreprise Henri Cassel pour l'élargissement du pont :

- Dépose et repose du garde-corps métallique
- Création d'un trottoir aval et d'un bute-roues amont en béton armé, reliés par des tirants transversaux, en vue de porter la largeur de la chaussée de 4,80 m à 5,60 m

12 juillet 1999 :

Marché passé avec l'entreprise Alpes Ouvrages pour :

- Le traitement d'un affouillement sous la culée et le mur aval rive gauche
- Le rejointoiement des maçonneries des murs d'avenue rive gauche
 - L'étanchement de trois des quatre parties supérieures latérales des pilastres (rive gauche amont et aval et rive droite amont) par une dalle de 10 cm d'épaisseur réalisée en béton projeté armé

2003 - 2004 : DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

Les services de l'Etat (DDE) ont notamment pour mission la surveillance des ouvrages d'art sur le réseau national.

A la suite d'inspections détaillées et d'investigations complémentaires sur le pont de la Menoge, une réhabilitation totale s'est avérée nécessaire. Pour des raisons techniques et budgétaires, il a été décidé de découper cette opération en trois phases de travaux :

- 1 - confortement des pilastres par injection de coulis de ciment pour remplissage des vides dans la maçonnerie et régénération du mortier de liaison, et mise en place de nouveaux tirants d'enserrement. Les travaux de la première phase ont été attribués au groupement d'entreprises Solétanche Bachy / Alpes Ouvrages et ont démarré en avril 2003 nécessitant à mi-juin une coupure totale de circulation d'environ 4 mois consécutifs.
- 2 - réalisation d'une dalle générale en béton armé permettant de porter la largeur de chaussée de 5,60 m à 6,20 m, et de mettre en œuvre une étanchéité efficace. Les travaux de la deuxième phase engagés au mois d'avril 2004 engendrent une coupure totale de circulation pour 5 mois consécutifs.
- 3 - rejointoiement total des maçonneries qui s'effectuera sans restriction de circulation.